

L'an deux mille seize, le quatorze avril, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de SAINT-NIC dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. Jean-Yves LE GRAND, maire.

Date de convocation : 08 avril 2016

Présents : M. Jean-Yves LE GRAND, Mmes et Mrs Annie KERHASCOET, Christine LELIEVRE, Jean-Pierre CANN, Jean RANNOU, Jacques LE ROUX, Yannick DUPONT, Gérard MOREL, Joseph YVINEC, Gérard WAGENER, Jean LE BERRE, Jean-Michel BIRIEN, Jean-Yves LAROOUR.

Excusée : Mme Marie-Pierre BERGER (pouvoir à Y.DUPONT)

Absente : Mme Murielle ROGNANT

Secrétaire de séance : Mme Christine LELIEVRE

Date d'affichage : 28 avril 2016

Ordre du jour :

Commune de SAINT-NIC : point sur les travaux du quartier de Pentrez
Question diverse

Le compte-rendu de la réunion du 31 mars 2016 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Monsieur le Maire rappelle certaines conditions de tenue d'un conseil municipal, à savoir essentiellement la prise de parole du public qui ne peut se faire qu'avec l'aval du maire.

COMMUNE DE SAINT-NIC : POINT SUR LES TRAVAUX DU QUARTIER DE PENTREZ

Compte-tenu de la récente actualité créée par un microcosme « pentrezien », Monsieur le Maire précise que ce point sera abordé ainsi :

- lecture du communiqué du maire de Saint-Nic du 8 avril 2016
- temps d'intervention d'une dizaine de minutes donné à un/e porte-parole des pétitionnaires
- réponse du maire à la pétition par une reprise point par point de celle-ci
- ouverture du débat

Après avoir rappelé la chronologie des faits ayant mené à la situation actuelle ;

Après avoir rappelé au travers d'extraits du bulletin municipal que la municipalité de Saint-Nic avait tenu la population informée de l'avancement des travaux ;

Après avoir rappelé les dates précises d'avis d'attribution de subventions et de l'Etat et du Département,

Monsieur le Maire reprécise le calendrier en cours, soit :

- 3 février 2016 : parution de l'appel à consultation dans les annonces légales pour la mission de maîtrise d'oeuvre,
- 31 mars 2016 : vote du budget primitif de l'exercice 2016 et inscription d'une somme de 216 000 € pour financer l'opération,
- 6 avril 2016 : ouverture des plis par la commission d'ouverture des plis,
- 13 avril 2016 : audition par la commission d'ouverture des plis des cabinets retenus pour choix du lauréat

Compte-tenu de ces éléments et des délais inhérents, le « premier coup de pioche » pourrait être donné dans le courant du 4ème trimestre 2016 pour une livraison fin mars 2017.

Monsieur le Maire précise que ceci ne doit pas empêcher de faire en sorte que l'aspect actuel de l'ex rond-point soit agrémenté du mieux possible dans les semaines qui viennent.

Concernant les autres griefs et en particulier l'état des rues proches du front de mer, Monsieur le Maire rappelle qu'avait été signée une convention tripartite (commune de St-Nic, Communauté de communes du Pays de Châteaulin et du Porzay, Conseil Départemental) dans le cadre du contrat de territoire, lequel contrat comprenant entre autre un aménagement de voirie type voie partagée etc...

Sur d'autres éléments notés dans la pétition (conteneurs à poubelles, ligne de transport collectif), Monsieur le Maire apporte des précisions au conseil municipal.

Monsieur le Maire ne souhaite pas alimenter la polémique sur les autres points de la pétition.

Avant de donner la parole aux conseillers municipaux, Monsieur le Maire tient à rappeler quelques réalisations passées telles que :

- acquisition du local « Guéguen » au bourg pour le maintien de commerce de proximité,
- la relance du marché hebdomadaire,
- la réfection du chemin des Dunes et du chemin des Falaises suite aux intempéries,
- la conception et la pose de panneaux patrimoniaux en front de mer et la convention avec le Parc Marin d'Iroise pour une expo d'été,
- l'aménagement du Jardin des Dunes : jeux enfants, toilettes permanentes, terrains de boules ...

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve les réponses apportées par Monsieur le Maire,
- précise qu'il convient de parler d'une logique d'aménagement global,
- regrette la forme de la pétition (catalogue de revendications revanchardes),
- précise que les travaux de voirie n'ont jamais été réalisés sur un critère de favoritisme.

Les pétitionnaires présents :

- regrettent le manque d'information,
- demandent un embellissement sécurisé pour cet été,
- demandent que des travaux d'enrobé soient également réalisés dans le quartier de Kervengard

Monsieur le Maire rappelle que les réponses à ces questions ont déjà été données et clôt la séance.

| NOM et PRENOM | Fonction | VISA |
|-------------------------|-----------------|-------------|
| M. LE GRAND Jean-Yves | Maire | |
| Mme KERHASCOET Annie | 1ère adjointe | |
| Mme LELIÈVRE Christine | 2ème adjointe | |
| M. CANN Jean-Pierre | 3ème adjoint | |
| Mme BERGER Marie-Pierre | 4ème adjointe | Représentée |
| M. RANNOU Jean | conseiller | |
| M. LE ROUX Jacques | conseiller | |
| M. DUPONT Yannick | conseiller | |
| M. MOREL Gérard | conseiller | |
| M. YVINEC Joseph | conseiller | |
| Mme ROGNANT Murielle | conseillère | Absente |
| M. WAGENER Gérard | conseiller | |
| M. LE BERRE Jean | conseiller | |
| M. BIRIEN Jean-Michel | conseiller | |
| M. LAROUR Jean-Yves | conseiller | |